1°Les problèmes de santé évoluent

Que faire pour	A qui faire appel	Qui peut m'aider à financer si le service est payant ?
Un bilan cognitif	Consultation mémoire	Prise en charge par assurance maladie
Faire travailler la mémoire et l'autonomie	Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile (ESAD) Accueil de jour	Prise en charge par assurance maladie Conseil Général (APA)
Faire reconnaitre un handicap (carte invalidité)	Conseil Général- Département	Service public
Avoir un soutien psychologique	Plateforme d'accompagnement et de répit	Prise en charge assurance maladie
Faire face aux troubles du comportement	Médecin traitant, médecin spécialiste ou séjour en unité cognitivo-comportementale (UCC)	Prise en charge assurance maladie
Faire face à la vulnérabilité de la personne	Tribunal d'instance, juge des Tutelles	Service public
Demander une place en EHPAD	Faire les démarches auprès des EHPAD de votre secteur, le médecin traitant ou assistante sociale. Plateforme d'accompagnement et de répit	

2° Besoin d'améliorer le quotidien à domicile

Que faire pour	A qui faire appel	Qui peut m'aider à financer si le service est payant ?
Intervention d'une aide- ménagère	Organismes d'aide à domicile	Conseil Départemental(APA), caisse de retraite (principale ou complémentaire, mutuelle (sorties d'hospitalisation)
	Particulier	Chèques emploi-services préfinancés (caisse de retraite complémentaire ou prévoyance employeur de l'aidant)
Obtenir une aide à la toilette et au nursing	Organisme d'aide à domicile (auxiliaire de vie sociale, AVS)	Conseil départemental
	Infirmière libérale	Assurance maladie
	Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)	
Avoir une aide pour les soins	Professionnel de santé libéral (infirmière, kiné)	Assurance Maladie sur prescription
	Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD)	Assurance Maladie sur prescription

	Organisme d'aide à domicile	Conseil Départemental(APA)
Obtenir une aide pour les repas	Particulier	Chèque emploi-services préfinancés (caisse de retraite complémentaire ou prévoyance employeur de l'aidant)
	Portage de repas (CCAS de votre commune, traiteur, entreprise spécialisée)	Conseil Départemental (APA), caisse de retraite principale
Installer une téléalarme /téléassistance	Association/entreprise spécialisée (CCAS de votre commune)	Conseil Départemental (APA) caisse de retraite principale
Adapter l'ergonomie de son habitat	Ergothérapeute	Caisse de retraite complémentaire Conseil Départemental (APA)
Trouver des aides techniques et de confort	Pharmacie, Magasins spécialisés en matériel médical	Assurance Maladie sur Prescription Médicale ou Conseil Départemental ou Caisse de Retraite Principale
Effectuer de gros travaux d'aménagement	Organisme spécialisé dans l'habitant	Divers financeurs (conseil départemental, caisse de retraite, ANAH)
	Tribunal d'instance, Juge des tutelles ou curatelles	Service public
Obtenir une aide à la gestion administrative et du budget	Association spécialisée	Aucune aide financière
	Conseil Départemental, accompagnement budgétaire	Service public
Avoir un soutien social et administratif	Assistante sociale ou travailleur sociale du Conseil Départemental ou de votre commune	Service public
Etre accompagné sur le plan médico- social (pour les situations complexes)	Gestionnaire de cas MAIA	Financement ARS

3°L'aidant a besoin de répit et de soutien

Que faire pour	A qui faire appel	Qui peut m'aider à financer si le service est payant ?
Obtenir une aide pour se soulager	CF : 2°Améliorer le quotidien à	
des certaines tâches quotidiennes	domicile	
Pouvoir s'absenter, partir, prendre du répit	Accueil de jour	Conseil Général (APA)
	Hébergement Temporaire	Conseil Départemental (APA, aide
		sociale), CAF ou MSA pour APL
Avoir un soutien psychologique	Psychologue Libérale	Aucune aide parfois mutuelle
	Plateforme d'accompagnement et de répit	Prise en charge assurance maladie